

Dossier de presse

« Aeromart-Toulouse 2012 »

4-6 décembre 2012



A propos de la Convention d'affaires aéronautique et spatiale
« Aeromart-Toulouse 2012 » et de la

campagne

Boycott-Désinvestissement-Sanctions

contre l'Etat d'Israël

jusqu'à ce qu'il respecte le Droit international et les principes
universels des Droits de l'Homme (campagne BDS)



Rassemblement public le mardi 4 décembre 2012 à 8h du matin devant le
centre de congrès Pierre Baudis à Toulouse au moment de l'ouverture de la convention
d'affaires aéronautique et spatiale « Aeromart-Toulouse 2012 ».

Une **conférence de presse** aura lieu à 11h
à Maison Blanche – 10, rue Arnaud Bernard - Toulouse

Contacts : Sivan Halévy, 0616646940 , Jean-Pierre Bouché, 0674863594

Sommaire

« Aeromart-Toulouse 2012 » qu'est-ce que c'est ?

« Aeromart-Toulouse 2012 » et Israël

« Aeromart-Toulouse 2012 » et la campagne BDS

« Aeromart-Toulouse 2012 » : un choix de société

- un exemple d'alternative économique

Annexes :

- Appel à rassemblement
- Israel Aerospace Industries
 - Elbit systems
- Appel au Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre l'Etat d'Israël
 - Appel à un embargo militaire immédiat contre l'Etat d'Israël
 - A propos des drones israéliens

« Aeromart-Toulouse 2012 » qu'est-ce que c'est ?

- Une **convention d'affaires internationale** permettant aux acteurs économiques des domaines concernés de signer des contrats.
- Une convention d'affaire née en 1996 **en Midi-Pyrénées**, dans le cadre d'un appel d'offre européen, qui a lieu tous les deux ans **à Toulouse**.
- Une convention d'affaire mise en oeuvre par la division BCI-Aerospace de la société française ABE et **organisée par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées** (CR-MP), Midi-Pyrénées Expansion (MPE : l'agence de développement de la région Midi-Pyrénées) et la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse.
- Une convention d'affaires incontournable : 1er au niveau européen et 2ème au niveau français.
- Une convention d'affaires **qui a essaimé au niveau international** : Aeromart-Montréal et Aeromart-Tianjin.

« Aeromart-Toulouse 2012 » n'est pas une mince affaire !...

... car derrière cela « Aeromart-Toulouse 2012 » c'est :

- La **présence des leader mondiaux dans le domaine militaire et sécuritaire.**
- Un **développement économique s'appuyant sur les technologies duales** (usage civil et militaire).

« Aeromart-Toulouse 2012 » et Israël

- **Une dizaine de sociétés israéliennes** ont été annoncées comme présentes à « Aeromart-Toulouse 2012 » (Aeromoz corp, Amicell-Amit industries, Elbit systems, Israel Aerospace Industries, Matechet Carmel LTD, Kanfit LTD, Orbit technologies LTP, TAT technologies)
- Parmi celles-ci **les deux grandes de l'industrie militaire israélienne** : Israel Aerospace Industries (**IAI**, représenté en France par M. Abehsera, président de la Chambre de Commerce France-Israël de Midi-Pyrénées - CCFI-MP) et **Elbit Systems**

A propos d'IAI : annexe 1

A propos d'Elbit systems : annexe 2

- Les **technologies militaires et sécuritaires israéliennes** testées sur la population palestinienne sont **réappropriées par les Etats partout dans le Monde** pour exercer leur pouvoir exécutif contre leur population et lors de leurs opérations extérieures.

« Aeromart-Toulouse 2012 » et la campagne BDS

- **La campagne BDS est un appel au boycott à l'image de ce qu'il s'est fait contre l'apartheid en Afrique du Sud**, issu de la société civile palestinienne en 2005 (cf. annexe 3) qui a pris une véritable ampleur internationale suite aux crimes de guerre, voire contre l'Humanité², commis par l'armée israélienne à travers les massacres à Gaza à l'hiver 2008/2009.
- Dans le prolongement de la campagne BDS **un appel à un embargo militaire immédiat** a été lancé par la société civile palestinienne en 2011 (cf. annexe 4).
- La campagne BDS est entre autres développée en France par quarante associations, syndicats et partis nationaux regroupés au sein du collectif **BDS-FRANCE (www.bdsfrance.org) qui dénonce la présence à « Aeromart-Toulouse 2012 » des industries israéliennes donnant à l'Etat d'Israël les moyens techniques de sa politique coloniale, illégale et meurtrière**

Dans ce cadre **plus de 50 organisations de la région Midi-Pyrénées ont interpellé M. Martin Malvy** (président du CR-MP) **et M. Bernard Plano** (président de MPE et de la commission « Industries, Grands groupes » du CR-MP) sur la présence de ces sociétés israéliennes à « Aeromart-Toulouse 2012 ».

Cette interpellation fait suite à celles qui ont eu lieu en 2010 et 2011, quand le CR-MP subventionnait les PME de la région pour participer à des missions économiques en Israël organisées par la CCFI-MP.

Le 6 novembre 2012, la commission « Industries, Grands groupes » du CR-MP, suite aux engagements pris le 26 avril 2012 par M. Bernard Plano et M. Bernard Raynaud (vice-président du CR-MP pour le développement économique international de la région) à l'égard de la délégation représentant les 50 organisations sus-mentionnées, a conditionné³ le soutien financier de MPE aux PME de la région participant à Aeromart à leur respect de la législation en matière :

- d'importation et exportation de matériel de guerre, armes, munition et matériels assimilés,
- d'exportation de biens et technologies à double usage (duales),
- d'importation des produits estampillés « made in Israël » (arrêt Brita). L'arrêt Brita soulignant que tous les produits israéliens sont potentiellement importés illégalement dans l'espace européen en ce qu'aucune différence n'est faite entre ceux produits sur le territoire israélien et ceux produits dans les colonies implantées dans les Territoires palestiniens occupés, en toute violation des Conventions de Genève.

Une telle décision souligne que les possibles dérives illégales en matière d'échanges économiques promus par « Aeromart-Toulouse 2012 » existent en soi et spécifiquement en ce qui concerne les relations avec les sociétés israéliennes.

² Rapport du juge Goldstone à l'ONU

³ Rapport présenté à la commission « Industries, Grands groupes » du CR-MP le mardi 6 novembre 2012

« Aeromart-Toulouse 2012 » : un choix de société

- **Derrière « Aeromart-Toulouse 2012 »** et la présence en son sein des industries militaires israéliennes il y a **la question centrale du choix de société** :
 - Le CR-MP met avant l'emploi que représente ces secteurs économiques au niveau régional. **Voulons nous d'une région, et au-delà, d'une société, qui s'appuie sur des technologies au service de l'oppression là-bas comme ici ?**

A vouloir développer économiquement la région des secteurs économiques autrement moins oppressifs existent : le chantage à l'emploi ne peut justifier l'oppression !

Exemple :

le CR-MP développe depuis 2011 son action dans le domaine de la coopération et la solidarité internationale. L'enquête (agence CCOP DEC Conseil) effectuée à cette occasion mesure au moins 40 000 militants adhérents au sein des associations de solidarités internationales et seulement 198 salariés (160 ETP) ! Si l'argent au service des technologies duales (comme au sein d'Aeromart) allait au secteur de la coopération et de la solidarité internationale, la région Midi-Pyrénées pourrait alors vraiment justifier l'engagement pour la Paix qu'elle déclare avoir !

A ces titres, il est appelé à un rassemblement public le mardi 4 décembre 2012 à 8h du matin devant le centre de congrès Pierre Baudis à Toulouse au moment de l'ouverture de la convention d'affaires aéronautique et spatiale « Aeromart-Toulouse 2012 ».

Pétition en ligne :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/boycott-entreprises-israeliennes-secteur-militaire-salon-aeromart-toulouse-443.html>

**Une conférence de presse aura lieu à 11h à :
Maison Blanche – 10, rue Arnaud Bernard - Toulouse**

Annexe 0

Aéromart : Pas d'entreprises militaires et colonisatrices israéliennes à Toulouse !

Du 4 au 6 décembre, Toulouse va accueillir la Convention d'affaires aéronautiques et spatiales « Aéromart Toulouse 2012 ». Huit entreprises israéliennes ont été annoncées parmi les entreprises inscrites à cette convention, dont deux, les plus importantes, sont notoirement connues pour leur participation directe à l'apartheid israélien et à la colonisation des territoires palestiniens occupés :

Elbits Systems

Elbits Systems est une firme à 95% militaire, la première firme de « sécurité » et de « défense » d'Israël, spécialisée dans l'électronique militaire, les drones et les systèmes de surveillance et de contrôle des populations. Elle fournit l'armée de terre, la marine et l'aviation dans les territoires palestiniens occupés.

De 2000 à 2008, les drones Skylark et Hermes d'Elbit Systems ont tué 745 Palestiniens, dont 233 non-résistants de tous âges. Pendant l'attaque de 2006 contre le Liban, ils ont tué et blessé des dizaines de personnes, dont des conducteurs d'ambulance. A Gaza, fin 2008, les drones ont tué 78 Palestiniens, dont 29 enfants.

Elbits Systems vend des drones et des systèmes de surveillance des populations à plus de 13 pays.

Elbits Systems équipe de systèmes de surveillance des grillages du Mur d'annexion et des colonies illégales de Cisjordanie qui participent à la dépossession violente des terres palestiniennes.

Thalès collabore avec Elbit Systems pour développer le drone « Watchkeeper ».

IAI – Israel Aeronautics Industries

IAI, entreprise publique d'Israël, est la première entreprise d'armement, avec des activités entièrement militaires : espionnage satellite à très haute résolution, drones (Heron, Shoval, Elephant), missiles anti-missiles, avions et hélicoptères militaires, équipement de la marine de guerre, avions de surveillance, missiles sol-sol, etc.

Comme Elbit Systems, IAI, via sa filiale Ortek, équipe le mur d'apartheid. Le drone Heron a été largement utilisé pendant les massacres de l'opération « Plomb durci » en 2008-2009. La plateforme Heron du groupe IAI sert de base au Harfang, le drone militarisé par EADS qui est utilisé par l'armée de l'air française en Afghanistan.

Aucune société d'armement au monde ne peut avoir notre soutien, mais les compagnies israéliennes ont poussé au plus loin le cynisme en parlant de « solutions éprouvées » et de « soutien à des scénarios de guerre de terrain et urbaine », ou encore de systèmes laser « testés et éprouvés en combat pendant plus de 30 ans », des références directes à l'expérimentation des systèmes en Cisjordanie, à Gaza et au Liban. **En juillet 2011, les Palestiniens, qui vivent les effets des « produits » de ces sociétés dans leur chair, ont lancé l'appel : « Imposez un embargo militaire immédiat et total d'Israël ! ».**

Cet appel du Comité national palestinien de la campagne « Boycott, Désinvestissement, Sanctions » demande une **« action internationale immédiate vers un embargo militaire complet et impératif contre Israël, similaire à celui imposé contre l'Afrique du Sud dans le passé. »**

Parmi les six points de cet appel figure la demande de **« stopper la coopération avec l'armée israélienne, les sociétés d'armement et les projets de R&D liés à l'armée, y compris les entreprises conjointes (bilatérales ou multilatérales) ».**

Alors que l'armée israélienne équipée par ces entreprises militaires ne cesse de renforcer le blocus de Gaza et de déposséder les Palestiniens de Cisjordanie en faveur de nouveaux colons, nous ne pouvons pas laisser IAI et Elbit Systems se faire passer pour des entreprises fréquentables à Toulouse. Nous serons présents le premier jour de la Convention d'affaires Aéromart, pour proclamer notre opposition à leur présence.

RASSEMBLEMENT DES 8 HEURES LE MARDI 4 DECEMBRE DEVANT LE CENTRE DE CONGRES PIERRE BAUDIS, METRO COMPANS-CAFFARELLI

Rassemblement à l'appel du Collectif Solidarité Palestine 31 (AP31, AFPS, CCIPPP, Le Cri, Génération Palestine, GUPS, LDH, Maison de Quartier de Bagatelle, Mouvement de la Paix (comité 31), MRAP, Parténia, Stop Apartheid Toulouse, Solidaires, UD-CGT, Les Alternatifs, C&A, EELV, FASE, GA, GU, MJCF, Motivé-e-s, NPA, PCF, PG, Partit Occitan) et de : AFPS82, Alternatifs du Tarn, Collectif des objecteurs du Tarn (COT), Collectif Palestine libre, Collectif Palestine 65-AFPS, Comité Palestine Figeac, Coup pour coup 31, Couserans Palestine, Gers Palestine, Palestine Millau.

Annexe 1

ISRAEL AEROSPACE INDUSTRIES

Anatomie d'une compagnie d'Etat israélienne au service de la colonisation israélienne et de la répression militaro-policière des populations.

1. CREATION ET DEVELOPPEMENT

IAI – Israel Aerospace Industries – (1) est la première entreprise aéronautique israélienne, elle est détenue à 100% par l'Etat israélien (2). Son premier développement a été dû à l'aide française à l'Etat colonial (1953-1969) (2) puis IAI s'est tourné vers les USA pour son développement.

Actuellement IAI a un revenu annuel d'environ 3,5 milliards de dollars (2).

2. PRODUITS

IAI a développé dans le passé des avions d'affaire (G100, 150, 200, 280) (3) qui sont maintenant produits intégralement par la société étasunienne Gulfstream Aerospace, et ses systèmes de transport ferroviaire. Toutes ses autres productions sont à vocation militaire. Les principales sont indiquées ici :

Avions de combat Lavi, Kfir et Nesher dérivés d'avions de combat français

Drones : Pioneer (terminé), RQ-5 Hunter (utilisé au Kosovo et en Iraq ; (4)), Heron (avec sa version maritime Shaval), Harpy, Eitan et Harop (militarisés, [5]), Ranger, Scout, Searcher, Skylite, Bird Eye, Panther, Ghost, Shovel, Elephant.

Systèmes militaires aériens : missiles air-air, mises à jour pour les jets F15, F16, Mig21, etc.

Blindage des Bulldozers Caterpillar D9R, destinés à détruite commodément les maisons palestiniennes, comme celui qui a écrasé la militante pacifiste Rachel Corrie en 2003. Systèmes de missiles antitank, de tir sans vision directe, etc...

Missiles Gabriel, navires patrouilleurs Dvora utilisés pour fermer la prison Gaza du côté maritime.

Système anti-balistique Arrow, satellites d'espionnage Ofeq et lanceur de satellites Shavit.

3. ROLE DANS LA DESTRUCTION DE LA SOCIETE PALESTINIENNE

IAI, via sa division Tamam, équipe le mur d'apartheid (6). Il a développé une filiale commune avec Elbit Systems, Genius, pour développer un robot patrouilleur au long du mur qui enferme Gaza (7). Le drone Heron a été largement utilisé pendant les massacres de l'opération « Plomb fondu » en 2008-2009. Chaque brigade de combat s'est vue assigner un escadron opérateur de drones pour son soutien direct. Ce fut la première opération où des drones, des hélicoptères et des avions de combat étaient directement affectés aux troupes au sol sans contrôle du commandement central (8). Equipé de

quatre missiles Spikes, a été utilisé conjointement avec le drone Hermes 450 d'Elbit Systems dans les opérations d'assassinat aérien qui ont directement causé la mort de 78 Palestiniens, dont 23 enfants, et en on blessé autant (9). Il a été utilisé en permanence pendant l'opération Plomb Fondu :

4. COLLABORATIONS

IAI a des collaborations importantes avec des sociétés étasuniennes, en particulier avec Boeing dans le domaine des missiles anti-missiles (10).

La plateforme Heron du groupe IAI a servi de base pour le développement du drone Harfang, le drone militarisé par EADS utilisé par l'armée de l'air française en Afghanistan (11)

En 2011, le gouvernement français a annoncé l'achat de drones IAI Heron TP et Eitan (militarisés) pour un montant de 318 millions d'euros. La campagne BDS (Boycott-Désinvestissements-Sanctions contre Israël jusqu'à ce que celui se conforme au droit international) a pris l'initiative d'une pétition contre cet achat (12). Actuellement, le nouveau gouvernement n'a pas pris de décision définitive pour l'achat de ces drones (13).

CONCLUSION : IAI NI A TOULOUSE NI AILLEURS

IAI est une compagnie israélienne qui s'est entièrement construite sur la fourniture de « solutions » à l'armée israélienne pour assurer le contrôle et la répression des Palestiniens des Territoires palestiniens occupés. Les « solutions » développées vont toutes dans le sens du remplacement de l'engagement direct, source de traumatismes et de remises en causes politiques, par la guerre télécommandée. Sa surveillance de tous les instants des 1,7 millions de Palestiniens de la bande de Gaza et la mort tombant du ciel sans pilote tombant sont une réalité depuis plusieurs années.

IAI n'a sa place ni à Toulouse, ni ailleurs. Notre opposition à sa présence à la convention d'affaire Aéromart s'inscrit par ailleurs dans la campagne pour **un embargo militaire complet et impératif contre Israël, similaire à celui imposé contre l'Afrique du Sud dans le passé**, lancé en juillet 2011 par le Comité national palestinien de la campagne Boycott-Désinvestissements-Sanctions contre Israël jusqu'à ce que celui se conforme au droit international (14).

REFERENCES

- (1) <http://www.iai.co.il/10285-en/CompanyInfo-CompanyProfile.aspx>
- (2) http://en.wikipedia.org/wiki/Israel_Aerospace_Industries
- (3) <http://www.iai.co.il/35694-en/BusinessAreas.aspx>
- (4) http://en.wikipedia.org/wiki/RQ-5_Hunter
- (5) http://en.wikipedia.org/wiki/Unmanned_combat_air_vehicle
- (6) <http://www.securityfence.mod.gov.il/Pages/ENG/execution.htm#2>
- (7) <http://www.haaretz.com/news/features/the-idf-s-newest-recruit-i-robot-1.464286>
- (8) http://en.wikipedia.org/wiki/IAI_Heron
- (9) <http://www.hrw.org/node/84077/section/4>
- (10) <http://www.jewishpress.com/tag/israel-aerospace-industries/>
- (11) http://en.wikipedia.org/wiki/EADS_Harfang
- (12) <http://www.bdsfrance.org/petition/>
- (13) <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/air-defense/actu/0202296357732-le-drian-veut-commander-des-drones-en-2013-367156.php>
- (14) Appel de la Société Civile Palestinienne Appel au Boycott, aux Sanctions et aux Retraits des Investissements contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme. <http://www.bdsmovement.net/call#French>

Annexe 2

ELBIT SYSTEMS

Anatomie d'une compagnie privée au service de la colonisation israélienne et de la répression militaro-policière des populations.

1. CREATION ET DEVELOPPEMENT

Elbit Systems Ltd. Est un fabricant d'électronique et de systèmes dits 'de défense', créé en 1967 (1). Il est établi à Haïfa (Israël) et jouit de relations très étroites avec l'université technologique de Haïfa, le Technion (2)

Elbit Systems emploie 10.000 personnes. Son revenu opérationnel annuel a été proche de 3 milliards de dollars annuels entre 2008 et 2011 (3)

2. PRODUITS (4)

95% des activités d'Elbit Systems portent sur le secteur militaro-sécuritaire. Parmi les nombreux produits proposés, la compagnie fournit des composants et systèmes complets pour la surveillance et le combat aériens, systèmes d'avionique, électro-optiques, de guidage de missiles, systèmes d'entraînement, pour avions, hélicoptères et drones.

Elbit Systems est particulièrement connu pour la fabrication de drones, depuis la gamme de mini drones Skylark aux drones à longue durée d'observation (MALE) Hermes (90, 450, 900, 1500). D'après les rapports, le drone Hermes 450 a été équipé de deux missiles.

Elbit Systems a conçu des systèmes d'engagement au feu sans pilotes pour tanks, y compris un mini-tank sans pilote, le VIPER, tous ces systèmes étant explicitement conçus pour la guerre en milieu urbain.

3. ROLE DANS LA DESTRUCTION DE LA SOCIETE PALESTINIENNE

Le rôle d'Elbit Systems dans la colonisation et la destruction de la société palestinienne a été documentée de manière détaillée par l'ONG israélienne WHO PROFITS (5) et par la campagne palestinienne STOP THE WALL (6, 7).

Elbit Systems est un des deux principaux fournisseurs du système de surveillance électronique du Mur en Cisjordanie occupée, dont la fonction essentielle est d'assurer une annexion de facto de près de 10% des territoires occupés. Spécifiquement, Elbit Systems a reçu le contrat de la section de l' "enveloppe de Jérusalem" (système Masu'a) avec la compagnie US Detekion.

Les filiales Elbit Electro-Optics (EI-Op) et Elbit Security Systems (Ortek) ont fourni et installé les caméras de surveillance LORROS dans la section d'Ariel et pour la partie du mur à Ar-Ram.

La compagnie a fourni des drones à l'armée israélienne, qui opèrent durant les combats en Cisjordanie et à Gaza. D'après les rapports, la compagnie a développé un véhicule sans pilote armé pour patrouiller le long du Mur (collaboration avec Controp Precision

Technologies et Tomcar) (5).

Les drones fabriqués par Elbit Systems ou par IAI ont causé, entre septembre 2000 et juin 2008, la mort de 745 Palestiniens, dont 233 badauds (71 enfants) au cours des actes terroristes qualifiés d' « assassinats extra-judiciaires ». En juillet et août 2006, au Liban, les attaques de drones sur des convois civils ont fait au minimum 16 morts et 49 blessés. Enfin au cours des 23 jours d'attaques contre la bande de Gaza (12/2008 – 1/2009) les attaques de drones ont directement causé la mort de 78 Palestiniens, dont 23 enfants, et en on blessé autant (6).

4. COLLABORATIONS

Elbit Systems a de nombreuses filiales dont certaines sont basées hors d'Israël (Elbits Systems of America, USA ; Aeroelectronica SA, Brésil ; U-Tacs, Grande Bretagne), pour faciliter le développement de programmes conjoints (6). En particulier :

Elbit Systems of America participe à la réalisation du contrat acquis par Elbit Systems pour la réalisation du mur de séparation à la frontière Mexique – Etats-Unis. Elbit Systems parle de « solutions éprouvées » et utilise son « expertise » acquise dans le maintien de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza comme argument publicitaire (7).

La compagnie française Thalès participe avec Elbit Systems et sa filiale U-Tacs au développement, à partir du Hermes 450, du drone « Watchkeeper » (8) destiné à l'armée britannique.

5. DESINVESTISSEMENT

“Nous ne voulons pas financer des compagnies qui contribuent aussi directement aux violations du droit humanitaire international ». C'est en ces termes que la Ministre des finances norvégienne Kristin Halvorsen a annoncé en septembre 2009 la décision du Conseil éthique du Fonds de pension norvégien de vendre ses parts dans Elbit Systems (1, 9)

En janvier 2010, La Danske Bank a ajouté Elbit Systems à la liste des sociétés où elle ne place pas les fonds de ses clients « dans des compagnies qui violent les standards internationaux ». Le fonds de pension PKA Ltd a pris la même mesure (1, 10)

CONCLUSION : ELBIT SYSTEMS NI A TOULOUSE NI AILLEURS

Elbit Systems est une compagnie israélienne qui s'est entièrement construite sur la fourniture de « solutions » à l'armée israélienne pour assurer le contrôle et la répression des Palestiniens des Territoires palestiniens occupés. Les « solutions » développées vont toutes dans le sens du remplacement de l'engagement direct, source de traumatismes et de remises en causes politiques, par la guerre télécommandée. Sa surveillance de tous les instants des 1,7 millions de Palestiniens de la bande de Gaza et la mort tombant du ciel sans pilote tombant sont une réalité depuis plusieurs années.

Elbit Systems n'a sa place ni à Toulouse, ni ailleurs. Notre opposition à sa présence à la convention d'affaire AéroMart s'inscrit par ailleurs dans la campagne pour **un embargo militaire complet et impératif contre Israël, similaire à celui imposé contre l'Afrique du Sud dans le passé**, lancé en juillet 2011 par le Comité national palestinien de la campagne Boycott-Désinvestissements-Sanctions contre Israël jusqu'à ce que celui se conforme au droit international.

REFERENCES

- (1) http://en.wikipedia.org/wiki/Elbit_Systems
 - (2) Boycott universitaire d'Israël. <https://www.bdsfrance.org/images/stories/universitaire/aic09-fr.pdf>
 - (3) Forbes sur Elbit Systems (NASDAQ : ESLT)
 - (4) <http://www.elbitsystems.com/elbitmain/Systems.asp>
 - (5) <http://www.stopthewall.org/boycott-elbit-systems;>
 - (6) Elbit Facts sheet : <http://www.stopthewall.org/downloads/pdf/Elbit-fc.pdf>
 - (7) http://www.asdnews.com/news-45485/Elbit_Promotes_Proven_Border_Security_Solutions.htm
 - (8) <http://www.army-technology.com/projects/watchkeeper/>
 - (9) Supplier of surveillance equipment for the separation barrier in the West Bank excluded from the Government Pension Fund – Global
<http://www.regjeringen.no/en/dep/fin/press-center/Press-releases/2009/supplier-of-surveillance-equipment-for-t.html?id=575444>
- 1 Danish pension funds divest from Israeli companies
<http://www.maannews.net/eng/ViewDetails.aspx?ID=257185>

Annexe 3

Appel BDS

<http://www.bdsmovement.net/call#French>

Appel de la Société Civile Palestinienne Appel au Boycott, aux Sanctions et aux Retraits des Investissements contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme

9 Juillet 2005

Un an après que l'avis consultatif historique de la Cour Internationale de Justice (CIJ) qui a jugé illégal le mur qu'Israël construit sur le territoire palestinien occupé, Israël continue sa construction du mur colonial au mépris total de la décision de la Cour. Après trente huit ans d'occupation par Israël de la Cisjordanie palestinienne (y compris Jérusalem-Est), de la Bande de Gaza et des Hauteurs du Golan syriens, Israël continue à accroître les colonies juives. Il a unilatéralement annexé Jérusalem-Est Occupé et les Hauteurs du Golan et annexe maintenant de facto de grandes parties de la Cisjordanie à l'aide du mur. Israël prépare également, dans l'ombre, son redéploiement prévu de la bande de Gaza – pour établir et accroître les colonies en Cisjordanie. Cinquante sept ans après que l'Etat d'Israël ait été établi principalement sur la terre ethniquement nettoyée de ses propriétaires palestiniens, une majorité de Palestiniens sont des réfugiés, dont la plupart sont apatrides. D'ailleurs, le système de discrimination raciale contre ses propres citoyens Arabes-Palestiniens derrière lequel il s'est retranché demeure intact.

À la lumière des violations persistantes du droit international par Israël,

Étant donné que, depuis 1948, les centaines de résolutions de l'ONU ont condamné les politiques coloniales et discriminatoires d'Israël en tant qu'illégales et ont appelé à des remèdes immédiats, proportionnés et efficaces,

Étant donné que toutes les formes d'intervention internationale et de tentatives de paix n'ont pas jusqu'ici convaincu ou forcé Israël à se conformer à la loi humanitaire, à respecter les Droits de l'Homme fondamentaux et à mettre fin à son occupation et son oppression du peuple de la Palestine,

En raison du fait que les personnes de conscience parmi la communauté internationale ont historiquement endossé la responsabilité morale de combattre l'injustice, comme illustré dans la lutte pour abolir l'Apartheid en Afrique du Sud par diverses formes de boycott, de retrait d'investissement et de sanctions;

Inspirés par la lutte des Sud-Africains contre l'Apartheid et dans l'esprit de la solidarité internationale, de la cohérence morale et de la résistance à l'injustice et à l'oppression,

Nous, représentants de la Société Civile Palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid.

Nous faisons appel à vous pour faire pression sur vos états respectifs afin qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël. Nous invitons également les Israéliens honnêtes à soutenir cet appel, dans l'intérêt de la justice et d'une véritable paix.

Ces mesures de sanction non-violentes devraient être maintenues jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international en :

1. Mettant fin à son occupation et à sa colonisation de tous les terres Arabes et en démantelant le Mur ;
2. Reconnaisant les droits fondamentaux des citoyens Arabo-Palestiniens d'Israël à une égalité absolue;
3. Respectant, protégeant et favorisant les droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés comme stipulé dans la résolution 194 de l'ONU.

Approuvé par :

Les partis politiques, les syndicats, les associations, les coalitions et les organisations palestiniens ci-dessous représentent les trois parties intégrales du peuple de la Palestine : Réfugiés palestiniens, Palestiniens sous occupation et Citoyens palestiniens d'Israël.

(liste des 173 organisations palestiniennes signataires)

Annexe 4

Appel embargo militaire

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=477

Imposez un embargo militaire immédiat et total d'Israël !

Comité national palestinien du BDS - 9 juillet 2011

<http://www.bdsmovement.net/files/2011/07/BNC-call-for-military-embargo-9-7-20115.pdf>

Un appel à une action internationale urgente

Palestine occupée, 9 juillet 2011 – Alors que le printemps arabe pour la liberté, la démocratie et la justice sociale a démasqué et remis en cause la collusion des gouvernements du monde avec les régimes autocratiques et oppressifs arabes, de nombreux Etats et entreprises continuent comme d'habitude leur commerce des armes et leur coopération militaire avec Israël. La coopération avec Israël se maintient malgré son recours systématique à la violence massive et à l'assassinat contre les Palestiniens et les autres civils Arabes, parmi lesquels des écoliers et des militants pacifiques, et malgré sa politique coloniale de plus en plus brutale et son mépris persistant du droit international. Sept ans après que la Cour Internationale de Justice ait recommandé une coopération internationale pour s'assurer qu'Israël démantèle son mur illégal en Cisjordanie occupée, et au sixième anniversaire de l'appel de la société civile palestinienne pour une large campagne de boycott, de désinvestissements et de sanctions (BDS) contre Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international, le Comité national palestinien du BDS (le BNC) appelle à une action internationale immédiate vers un embargo militaire complet et impératif contre Israël, similaire à celui imposé contre l'Afrique du Sud dans le passé.

Depuis ses débuts violents il y a plus de 60 ans, marqués par le nettoyage ethnique systématique de la Palestine, Israël a infligé interminablement la mort, les blessures, les déplacements forcés, la dépossession et les destructions à des millions de Palestiniens et d'autres Arabes des pays avoisinants.

Israël emploie la force armée pour maintenir un régime illégal d'occupation, de colonialisme et d'apartheid mis en place pour contrôler autant de terres que possible avec aussi peu de Palestiniens indigènes que possible et pour empêcher que le peuple palestinien exerce son droit inaliénable à l'autodétermination. Israël a sans cesse violé le droit international, provoquant ou débutant des conflits armés visant à des expansions territoriales par l'annexion du territoire occupé, ce qui a été qualifié d'acte d'agression par l'Assemblée générale de l'ONU dans le cas du plateau du Golan. La tentative israélienne de justifier cette sorte d'usage de la force militaire belligérante comme de l'« autodéfense » ne résiste pas à un examen légal – ou moral – car les Etats ne peuvent pas invoquer l'autodéfense pour des actes servant à défendre une situation illégitime qu'ils ont créé en premier lieu.

Israël a un bilan établi de violations du droit humanitaire international et des droits humains au cours de ses conflits armés, parmi lesquelles les opérations militaires, invasions et occupations de territoires palestiniens et d'autres pays arabes, par, entre autres, l'emploi abusif et indiscriminé de la force et le ciblage délibéré des civils et des infrastructures. Il en est résulté une répétition de crimes de guerre et contre l'humanité.

Par ailleurs, Israël a profité systématiquement de ses conflits armés et de ses attaques militaires pour « tester sur le terrain » ses armes et ses doctrines militaires contre les civils Palestiniens et Libanais, en partenariat avec ses instituts de recherche. Israël donne ainsi à son industrie militaire un avantage comparatif sur le marché mondial dans la recherche des profits nécessaires pour la poursuite de l'occupation, du colonialisme et de l'apartheid.

Les Etats et les organisations interétatiques telles les Nations Unies ont une obligation légale à garantir qu'Israël se conforme au droit international, mais ils y ont fait défaut. L'impunité enhardit Israël tandis que son commerce international des armes finance et renforce la continuation de sa violence, de son militarisme et de son expansionnisme.

Malgré les preuves abondantes et irréfutables des résolutions de l'ONU et des rapports des associations internationales des droits de l'homme sur l'emploi illégal de la force et des armes dans les agressions et sur la réalisation de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre - dont des punitions collectives – et de graves violations des droits humains, les gouvernements étrangers et les organismes multilatéraux poursuivent leur coopération avec l'armée et l'industrie militaire israéliennes, et augmentent leurs investissements dans ou en soutien de la R&D liée à l'armée israélienne, conduite majoritairement en partenariat avec les universités israéliennes. Ces gouvernements, organismes multilatéraux et compagnies en profitent sciemment et sont par conséquent complices de l'utilisation illégale de la force par Israël.

De nombreux gouvernements, ainsi que les Nations Unies, restent silencieux face à l'arsenal massif d'armes nucléaires d'Israël, que la société civile internationale considère comme une des menaces les plus sérieuses contre la paix mondiale. En réalité, plusieurs gouvernements occidentaux ont été ou sont toujours les complices directs de la création, du développement et du déploiement de la menace nucléaire d'intimidation israélienne.

Un embargo militaire total d'Israël est requis depuis longtemps. Ce serait une étape cruciale vers la fin de l'usage criminel et illégal de la force contre le peuple palestinien et les autres peuples et Etats de la région par Israël, ainsi qu'une mesure efficace et non-violente pour faire pression sur Israël afin qu'il se conforme à ses obligations selon le droit international :

1. Mettre fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes (1967) et démanteler le Mur ;
2. Reconnaître les droits fondamentaux des citoyens Arabes-Palestiniens d'Israël à l'égalité complète ;
3. Respecter, protéger et promouvoir les droits des réfugiés Palestiniens à revenir dans leurs foyers et propriétés comme le stipule la Résolution 194 de l'ONU.

Au vu de ce qui précède, le Comité National Palestinien du BDS (BNC), la coalition la plus vaste d'associations de la société civile palestinienne, appelle toutes les personnes de conscience, les mouvements et organisations du monde entier, à soutenir cet appel à un embargo militaire total et impératif d'Israël et à faire pression sur les gouvernements, les organismes multilatéraux et l'ONU, ainsi que sur les compagnies et institutions publiques et privées, pour :

1. Cesser immédiatement toute livraison à Israël d'armes et de matériel associé, de tout type, dont la vente et le transfert d'armes et de munitions, de véhicules et d'équipements militaires, d'équipements paramilitaires de police et d'équipements à double usage et de pièces de rechange de ce qui précède ; et cesser aussi l'approvisionnement de tout type d'équipements et de fournitures et l'attribution d'accords de licence pour la fabrication ou la maintenance des items

susmentionnés ;

2. Stopper toute importation militaire ou à double usage (équipement, assistance et munitions) d'Israël ;

3. Stopper le transfert de produits militaires vers et depuis Israël via les ports et aéroports, territoires et espaces aériens nationaux.

4. Stopper la coopération avec l'armée israélienne, les sociétés d'armement et les projets de R&D liés à l'armée, y compris les entreprises conjointes (bilatérales ou multilatérales) ;

5. Cesser tous entraînements et travaux de conseil dans le domaine militaire impliquant l'armée, les compagnies d'armement et les institutions de recherche académique israéliennes ;

6. Mettre fin à toute aide militaire à Israël ;

7. S'abstenir de toute coopération avec Israël dans la fabrication et le développement d'armes nucléaires et se mobiliser pour un Moyen-Orient dénucléarisé.

Annexe 5

Les drones israéliens et...

*Contre Aeromart 2012 :
une affaire de solidarité avec le peuple palestinien
et de choix de société.
L'exemple des drones.*

- ... la France

Le drone Hermes-450 est un produit de l'entreprise israélienne Elbit Systems au service des forces d'occupation israéliennes (F.O.I. : l'armée israélienne). Ce drone tout d'abord conçu pour fournir de l'information à vocation militaire, des sources affirment qu'à partir de 2007 et peut être avant il peut aussi tirer des missiles⁴. Logique, le matériel militaire a une vocation militaire diront certain-e-s. R.A.S. donc !?

Si les choses étaient aussi compartimentées nous pourrions sans doute laisser à leurs préoccupations ceux et celles qui apprécient les jeux de morts. Mais les choses ne sont pas si simple : les « dommages collatéraux » (comme la terminologie militaire médiatique se plaît à nommer la mort de civils) au sein de la bande de Gaza font partis de la politique coloniale, illégale et meurtrière israélienne. Rappelons pour sinistre mémoire les crimes de guerre, voire contre l'Humanité, commis par les F.O.I. lors de son attaque dans la bande de Gaza à l'hiver 2008/2009 et attestés par le rapport à l'ONU du juge Goldstone : selon les sources entre 40 et 65% des 1 666 à 1 387 victimes sont des civils⁵.

Il en va donc de la responsabilité de nous toutes et tous de s'intéresser de plus près à ce drone Hermes-450.

Il est la base sur laquelle est développé le drone Watchkeeper, fabriqué au Royaume-Uni. Ce drone Watchkeeper fera partie de l'arsenal militaire français⁶. Sans compter que la tête de pont en Europe de ce drone est le groupe français Thales. Cela répond pleinement au dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2008) pour qui la question des drones doit s'inscrire dans une dimension européenne.

Grâce à Elbit systems, Israël est mondialement reconnu pour ses drones éprouvés par des heures de vol sans fin⁷ au-dessus du peuple palestinien. La dimension laboratoire des technologies oppressives et meurtrières de la politique coloniale, illégale et meurtrière israélienne n'est plus à démontrer⁸.

Les choses ne s'arrêtent pas là puisque Dassault avec BAE Systems ont été désignés pour le développement d'un drone de combat (ouUCAV), c'est à dire, cette fois-ci, visant explicitement à tuer⁹. Et... BAE Systems fait partie des 4 entreprises menant le

4 <http://www.worldtribune.com/worldtribune/07/front2454229.238888889.html>

5 http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_de_Gaza_de_2008-2009#Pertes_humaines

6 http://bourse.latribune.fr/actions/nyse-euronext-paris/thales/actualites-195791.html?&CODE_ARTICLE=5257b4f1de18e48a&ID_NOTATION=195791&ID_CATEGORY=

7 <http://www.elbitsystems.com/elbitmain/area-in2.asp?parent=3&num=32&num2=32> et, par exemple, <http://www.senat.fr/rap/a11-108-6/a11-108-61.pdf> (page 49)

8 <http://www.europe-israel.org/2011/12/israel-la-nation-start-up-les-ressorts-du-miracle-economique-israelien/>

9 <http://www.defensenews.com/article/20120724/DEFREG01/307240007/France-U-K-Sign-Deals-Watchkeeper-UCAV>

programme... Watchkeeper. La boucle des transferts technologiques est bouclée...

- ... Midi-Pyrénées

M. Martin Malvy, président du Conseil régional de Midi-Pyrénées (CR-MP), avançait -lors de son interpellation sur le soutien du CR-MP aux PME de la région participant aux missions en Israël de la Chambre de Commerce France-Israël de Midi-Pyrénées (CCFI-MP) pour y développer des relations économiques soutenant de fait la politique coloniale, illégale et meurtrière de l'Etat d'Israël- qu'en Midi-Pyrénées le développement économique ne s'appuie pas sur le militaire mais que cela relève de la région Aquitaine.

Du 4 au 6 décembre prochain Toulouse accueillera, avec comme organisateurs institutionnels le CR-MP, Midi-Pyrénées Expansion (MPE : l'agence de développement de la région Midi-Pyrénées) et la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, la Convention d'affaires internationale des industries aéronautiques et spatiales (Aeromart 2012). Parmi les centaines d'entreprises : Elbit, Thales, Dassault et BAE Systems participeraient !

Sans compter que la région Midi-Pyrénées accueille en son sein EADS qui a jusqu'à présent équipé l'armée française en drones sur la base d'une autre technologie israélienne : celle de Israel Aerospace Industries (IAI, que le président de la CCFI-MP, M. Abehsera, représente en France). Technologie qui a été en première ligne pour renseigner les F.O.I. lors des massacres commis à Gaza¹⁰.

A cela il faut ajouter que le pôle de compétitivité Aerospace valley, implanté en Midi-Pyrénées, est lié à celui de la région Aquitaine spécialisé dans les drones : AETOS ; tant institutionnellement que par la présence en son sein d'entreprises de la région toulousaine dont certaines travaillent explicitement dans le domaine militaire, alors que AETOS se présente sous l'angle civil des drones¹¹.

Le partenariat Aerospace valley/AETOS implique spécifiquement le domaine d'activités stratégiques « Systèmes autonomes aéronautiques et spatiaux » d'Aerospace valley animé, entre autres, par un dirigeant de... Thales !

En matière de développement économique sans implication dans le domaine militaire, la région Midi-Pyrénées peut donc bien mieux faire.

- ... un choix de société

Finalement il ne s'agit ici que de précisions à propos de rouages bien connus. Mais les choses vont plus loin car elles se ramifient profondément au sein de notre société.

D'une part depuis 2002, les PME sont devenues une priorité politique en tant que premiers employeurs de France¹². D'autre part les drones représentent depuis 2008 une priorité gouvernementale¹³.

Le rapport entre ces deux aspects tient à la Direction Générale de l'Armement (DGA). Premier acheteur public elle rentre donc dans les statistiques d'AETOS qui font des gouvernements les plus grands acteurs du marché des drones dans les années à venir¹⁴.

10 http://en.wikipedia.org/wiki/IAI_Heron

11 http://www.aetos-aquitaine.fr/Cluster_Aquitain_Services_et_Systemes_de_Drones.php?page=5 et <http://www.aetos-aquitaine.fr/localisation.php> pour identifier les entreprises concernées

12 <http://www.senat.fr/rap/104-333/104-333.html>

13 Voir conclusion 10 du Livre blanc de 2008 : <http://www.defense.gouv.fr/portail-defense/enjeux2/politique-de-defense/livre-blanc-2008>

14 http://www.aetos-aquitaine.fr/Cluster_Aquitain_Services_et_Systemes_de_Drones.php?page=3

Et la DGA affirme : « En tant que premier acheteur public, la DGA a par ailleurs une responsabilité particulière dans l'objectif de l'Etat de soutenir le développement des PME... »¹⁵. C'est ainsi qu'elle a développé le programme spécifique RAPID.

La ramification mentionnée ci-dessus tient ainsi à l'imbrication croissante des domaines civil et militaire¹⁶. C'est ainsi que depuis 2008 le Livre blanc n'est plus seulement celui de la « Défense » mais aussi celui de la « Sécurité nationale ». Cela fait suite à la fusion de la police (sécurité, qui relève du domaine civil) et de la gendarmerie (militaire).

Ainsi, les technologies duales (civiles et militaires) deviennent un attrait majeur (programmes RAPID et ASTRID de la DGA par exemple¹⁷) et derrière le terme civil nous retrouvons entre autres l'ensemble du dispositif sécuritaire¹⁸ qui s'imbrique de manière croissante au domaine militaire. Les établissements civils de recherche ne sont pas en reste comme en témoigne les activités du LAAS-CNRS (Toulouse) qui travaille sur les systèmes embarqués (nécessaires aux drones), l'Ecole Nationale d'Aviation Civile (ENAC à Toulouse aussi) ou l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE à Toulouse encore!)¹⁹.

PME, domaine civil, établissements civils de recherche, c'est jusque là que se ramifie la question des drones d'essence avant tout militaire.

- ... la campagne BDS

La campagne internationale de Boycott Désinvestissement et Sanctions contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme développée en France par BDS-France²⁰ répond à l'appel palestinien de 2005 : la campagne BDS s'est attaquée à la question des drones achetés à Israël, donnant ainsi suite à un autre appel palestinien visant un embargo militaire total d'Israël.

L'impact est réel puisque pour une des voix d'Israël (Israel Valley) c'est à BDS-France qu'est imputé le fait qu'une partie des futures commandes de drones par la France pourrait finalement ne pas se faire en direction des industries israéliennes²¹.

La dénonciation de Aeromart 2012 s'inscrit dans cette même campagne internationale.

A travers la question des drones est ainsi souligné, par des documents publics et faciles d'accès, combien choix de société, développement de la société sécuritaire et politique coloniale, illégale et meurtrière de l'Etat d'Israël sont intimement liés. C'est pourquoi l'ensemble des personnes et groupes dénonçant ces situations oppressives et cherchant à construire des sociétés solidaires sont appelés à participer au rassemblement du 4 décembre 2012 à 8h le matin devant le centre de congrès Pierre Baudis à Toulouse pour interpellier l'ouverture d'Aeromart 2012.

15 <http://www.defense.gouv.fr/dga/industrie2/espace-pme/l-espace-pme>

16 <http://www.cirpes.net/article346.html>

17 <http://www.ixarm.com/-Mis-en-oeuvre-par-la-DGA->

18 http://www.aetos-aquitaine.fr/Cluster_Aquitain_Services_et_Systemes_de_Drones.php?page=3

19 <http://www.onera.fr/actualites/presse/20090527-challenge-minidrones.pdf>

20 <http://www.bdsfrance.org>

21 <http://www.israelvalley.com/news/2012/09/02/37374/israelvalley-un-bilan-de-la-securite-d-israel-et-le-role-de-tsahal-drones-les-antisionistes-de-bds-ont-il-gagne-des-point>